

# Des politiques qui font avancer notre mandat

**Le Secrétariat des politiques aide les conseillers et conseillères à tenir leur rôle au sein de l'organe dirigeant, en offrant des secrétaires aux comités permanents du Conseil et aux groupes d'études et de travail.**

Selon la nature des politiques en cours d'élaboration, les membres de ce département peuvent :

- faire de la recherche sur l'histoire d'une politique et des politiques connexes
- déterminer comment les autres barreaux et organes de réglementation professionnelle du Canada et ailleurs dans le monde abordent certaines questions
- consulter les intervenants, y compris la profession, les organismes judiciaires et le gouvernement.

Le personnel du Secrétariat des politiques rédige également des présentations aux organes gouvernementaux et autres en réponse à des propositions. De plus, il analyse les ébauches de textes législatifs et, le cas échéant, les porte à l'attention du Conseil pour préparer des réponses.

## **Gouvernance des avocats, avocates et parajuristes**

En 2008, une grande partie du travail du Secrétariat des politiques a porté sur la gouvernance des activités des avocats, des avocates et des parajuristes :

- Soutien au travail du Comité permanent des parajuristes sur la rédaction de politiques et de règlements administratifs pertinents et étude des demandes d'exemption
- Préparation du rapport sur les deux premières années de la mise en œuvre de la réglementation des parajuristes aux fins de présentation au procureur général de l'Ontario tel que requis par la *Loi sur le Barreau*
- Préparation de règles pour les avocats et les parajuristes concernant l'identification des clients et la vérification de l'identité
- Soutien au Groupe d'étude sur l'accès à la profession et l'agrément, qui a entrepris un examen majeur du programme d'habiletés et de responsabilité professionnelle

et du programme de stage, et a fait part de ses recommandations au Conseil en septembre 2008

- Soutien au Groupe d'étude sur la gouvernance, qui prépare une consultation auprès des avocats et des parajuristes sur l'efficacité de la structure de gouvernance du Barreau
- Élaboration d'une nouvelle série de règles de pratique et de procédure régissant les auditions devant les tribunaux du Barreau
- Élaboration d'une série de priorités et d'un plan de travail pour réaliser les priorités établies par le Conseil pour le mandat des conseillers et des conseillères de 2007 à 2011
- Élaboration d'une réponse aux dispositions sur la mobilité de la main d'œuvre de l'entente bilatérale Ontario/Québec
- Révision du serment prêté par les avocats, les avocates et les parajuristes à l'assermentation au Barreau
- Révisions aux politiques concernant les publications des décisions des tribunaux.

## **Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada**

Le personnel du Secrétariat des politiques soutient aussi le travail de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, qui en 2008 a porté sur :

- le Groupe d'étude sur les diplômes canadiens de droit approuvés
- le Comité de lutte contre le blanchiment d'argent, où l'application d'une règle modèle sur l'identification de la clientèle et des exigences de vérification a été surveillée à l'échelle nationale
- une réponse à l'étude au Bureau de la concurrence sur les professions réglementées
- la préparation des commentaires sur les modifications à l'Accord sur le commerce intérieur

- l'harmonisation des règles provinciales régissant les conseillers et conseillères étrangers
- l'élaboration de règles sur la mobilité réciproque des avocats et avocates du Québec et du reste du pays.

### Greffe du tribunal

Le Greffe du tribunal est chargé de l'administration efficace des audiences du Barreau – les comités d'audition et d'appel. Cela comprend la programmation des auditions et le travail de greffier; l'examen et la signification des ordonnances; l'examen, la délivrance et la publication des motifs des tribunaux et la fourniture de soutien aux arbitres conseillers.

En 2008, 139 avocats, avocates et parajuristes se retrouvaient devant le Comité d'audition du Barreau. Les auditions se sont déroulées sur 226 jours en 2008 soit 91 % des jours ouvrables.

En 2007, le Conseil a approuvé l'ajout de huit arbitres non conseillers au Comité d'audition. En janvier 2009, le Conseil a approuvé la nomination de quatre avocats arbitres et de quatre arbitres non-juristes au Comité.

### Relations avec le gouvernement

Le personnel de l'unité des relations avec le gouvernement établit et gère des relations de travail efficaces avec chaque palier de gouvernement – fédéral, provincial et municipal. Il prévoit, surveille et analyse les projets du gouvernement qui peuvent avoir des répercussions sur tout aspect du mandat du Barreau. En 2008, les sujets comprenaient :

- des propositions pour lutter contre la fraude hypothécaire et des propositions connexes de changements dans l'exercice du droit immobilier
- la consultation et la participation à la mise en œuvre du rapport Osborne sur la justice civile et de l'initiative Justice juste-à-temps dans les tribunaux pénaux
- les professionnels formés à l'étranger et la création du Bureau du commissaire à l'équité
- la liaison avec les responsables du gouvernement sur la mobilité interprovinciale des avocats et avocates
- le financement et les politiques d'Aide juridique Ontario
- le projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario
- la liaison continue avec le gouvernement provincial sur la mise en œuvre de la réglementation des parajuristes.



### Projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario

En juin 2008, le Conseil a approuvé la participation du Barreau au **projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario**. Il s'agit d'un projet conjoint avec Pro Bono Law Ontario et Aide juridique Ontario, appuyé par la Fondation du droit de l'Ontario. Le projet vise à dresser un portrait global des besoins civils des Ontariens et des Ontariennes à faible revenu et à revenu moyen, et déterminer comment la communauté juridique peut mieux satisfaire à leurs besoins.

Le projet examinera les problèmes juridiques quotidiens auxquels font face les Ontariens et Ontariennes à faible revenu et à revenu moyen pour mieux comprendre leurs besoins et leurs priorités. Le coût croissant des services juridiques n'est qu'un des obstacles à l'accès à la justice, car les besoins juridiques s'entremêlent souvent aux autres besoins sociaux. L'objectif du projet est de donner une vue d'ensemble du système juridique civil et de déterminer de nouveaux services novateurs pour répondre aux besoins de la clientèle.

Les éléments essentiels du projet sont :

- Une évaluation des besoins juridiques civils des Ontariens et Ontariennes à faible et à moyen revenu dans les domaines du droit de la famille, du droit de l'emploi et du droit administratif.
- Des groupes de consultation formés de fournisseurs de services juridiques et sociaux de première ligne pour discerner les lacunes sur le plan des services et trouver des domaines où les agences pourront collaborer.
- La création d'un plan des services existants qui défendent l'accès aux nombreux mécanismes de justice civile.